Abolition de la peine de mort en Afrique du Sud

Partage international n° 86 – Octobre 1995

La Cour suprême créée récemment en Afrique du Sud a décidé à l'unanimité l'abolition de la peine de mort dans ce pays. L'Afrique du Sud détenait l'un des taux d'application de la peine capitale les plus élevés au monde. Selon le président de la Cour constitutionnelle, *« le poids du châtiment ne peut pas être le même, sous notre Constitution, que le droit à la vie et à la dignité. »* La réaction des groupes politiques blancs fut typiquement négative. Le président Mandela a cherché à les rassurer, argumentant que cette décision ne changeait en rien l'engagement de son gouvernement à faire face aux problèmes de la criminalité.

Afrique du Sud
Thématiques : Société
Rubrique : Tendances